Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 28 (1956)

Heft: 6

Artikel: Du préau au jardin

Autor: Berthoud, Ant.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124543

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

taux possédant une autonomie poussée en matière de personnel et de moyens techniques de diagnostic et de traitement, ou s'il sera préférable de prévoir l'organisa-

tion hospitalière pour l'enfance sous forme de service inclus dans les hôpitaux généraux.

Structure de l'hôpital d'enfants. Là également, de nombreux problèmes trouvent des solutions diverses. L'accord semble toutefois fait sur la nécessité de mettre les enfants de 0 à 1 an dans des boxes et de prévoir au contraire des salles de quatre à six lits pour les enfants plus âgés. Mais bien d'autres questions doivent trouver une solution: telle la coordination pour les services de diagnostic et de traitement entre les enfants hospitalisés et les consultants, l'intégration de la médecine scolaire aux services hospitaliers, etc.

Architecture de l'hôpital d'enjants. Il est normal que

la taille des enfants conditionne les cotes des chambres, aussi des solutions architecturales spéciales doivent-

elles être envisagées.

DU PRÉAU AU JARDIN

Le décor de notre enfance scolaire, c'était un sévère bâtiment aux couloirs nus, des classes à pupitres incommodes et, pour les récréations, un préau aride, cerné de hautes barrières ou de murs gris.

On mesure toute l'évolution qui s'est produite dans les conceptions modernes des besoins de l'enfant si l'on considère l'architecture des multiples bâtiments sco-laires qui se construisent aujourd'hui et l'aménagement

des espaces où s'ébattront les écoliers.

Ici, c'est un pavillon pour les tout petits, sur rez-dechaussée. Les vastes baies qui s'ouvrent sur le jardin transforment les classes en une école de plein air aussitôt que le temps le permet. Dans la cour, des chevaux de béton attendent les hardis petits cavaliers ; un bouquet d'arbres, une haie de verdure qui sépare le bâtiment du groupe scolaire réservé aux plus grands, tout est aimable et engageant!

Autrefois – et ce n'est pas si lointain, nous nous en souvenons fort bien, nous autres adultes - les deux rangs de platanes ou de marronniers, bien symétriques, la fontaine sans eau, le double escalier qui permettait aux garçons d'un côté, aux filles de l'autre, d'entrer au collège, formaient un paysage sans grâce, qu'on se

hâtait d'abandonner au premier son de cloche.

Aujourd'hui, un cadre fait d'harmonie, le contact avec la nature qu'on a su respecter en construisant, es couloirs agrémentés de fresques, témoignent d'un souci d'esthétique qu'on n'avait jamais eu jusqu'ici. Les classes, ouvertes au soleil, meublées de chaises légères, permettent de grouper l'effectif scolaire ou de le disperser, suivant les besoins de l'enseignement.

Et, parallèlement, des méthodes pédagogiques elles aussi aérées tendent à s'inspirer toujours plus des grands maîtres en la matière: une Maria Montessori, un De-

croly, chez nous un Ferrière.

Le souci de remplacer les tristes préaux par des parcs trouve son expression la plus hardie, probablement, dans l'espace aménagé autour de la nouvelle Ecole supérieure et du Gymnase de Lausanne, au lieu dit « Le Belvédère » : un lac, un pont en dos d'âne, des bosquets, des pelouses séparent les différents bâtiments de ce nouveau groupe scolaire important.

D'emblée, on fait appel aujourd'hui, pour décorer les bâtiments scolaires, aux artistes de chez nous, et dans Nos spécialités pour le bâtiment moderne

Les papiers peints suisses

FILMOS et FILMASANA

lavables

PLAQUES-PVC-FILMOS

Couvre-planchers:

HARDURA TERRY BALALUX

FILMOS S. A., Lausanne

Avenue de Beaulieu 9 Tél. (021) 24 20 16

notre pays où la culture artistique a été pendant trop longtemps reléguée au dernier plan, il faut se féliciter de ce que nos enfants puissent ainsi prendre contact avec les fresques, les céramiques, les sculptures d'artistes qui ont su mettre leur art au service de l'enfance. Celle-ci entre ainsi de plain-pied dans le secret des œuvres de nos contemporains: un Pierre Blanc, un Estoppey, un Lienhard, un Domenjoz par exemple.

Dans le groupe cité plus haut, on remarque, dans le corridor de l'école enfantine, une peinture murale exécutée à partir de dessins d'enfants et où maisons, arbres, véhicules divers, jouets aux coloris vifs dansent la sarabande. L'enfant et l'artiste ont collaboré à cette création originale, fraîche, et d'expression spontanée.

Ant. Berthoud.

POLITIQUE SOCIALE SUISSE

Le tableau de la politique sociale telle qu'elle s'inscrit dans le cadre de la vie économique de notre pays, a été brossé par M. Jean Möri l'an passé à l'occasion du LXXV^e anniversaire de l'Union syndicale suisse.

En matière d'assurances sociales, la situation se pré-

sente comme suit:

« Depuis 1911, la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents permet de subventionner, d'une part, les innombrables caisses de maladie de tous genres, dont les bienfaits s'étendaient sur 3,3 millions d'assurés en 1952, pour 360 000 en 1914. Le simple fait qu'en 1952 l'ensemble de ces caisses a versé 290 millions de francs en prestations diverses, pour 7,5 millions en 1914, montre l'extraordinaire développement de cette institution sociale. Si l'on considère que les subventions des pouvoirs publics constituent seulement le 15 % de l'ensemble des prestations, il faut admettre que cette branche mutuelle est bien introduite en Suisse.

» ... Quant à l'assurance obligatoire contre les accidents dans l'industrie et les activités dangereuses, l'administration en est confiée à la Caisse nationale, à Lucerne. Comme on sait, les primes sont versées par les employeurs pour les accidents professionnels, par les assurés pour les accidents non professionnels. En 1953, les prestations d'assurance se sont élevées à 667 465 796 fr. 75 pour les accidents professionnels, à 287 513 545 fr. 46 pour les accidents non professionnels. De plus, 1 million 675 023 fr. 37 figurent dans le compte des frais géné-

raux pour la prévention des accidents.



FABRIQUE DE VERNIS - COULEURS ET ENCRES D'IMPRIMERIE

CHATELAINE - GENEVE Tél. (022) 33 42 60

Protection des charpentes contre Vers du bois - Fourmis - Champignons



GUGGISBERG Conservation du bois LAUSANNE 1 Rue Ancienne-Douane - Tél. 021 / 23 68 71

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Etablissement fondé en 1845



Etudie toute affaire immobilière, construction, transformation, rénovation et accorde des crédits moyennant garanties.

40 agences, sous-agences et bureaux dans le canton où les conditions applicables sont les mêmes qu'au siège central.